

sont arrangés pour se réunir deux fois par semaine jusqu'à Pâques, au moins pour étudier le budget principal.

C'est pourquoi je vous demande d'autoriser le comité à siéger pendant la séance du Sénat de mercredi prochain.

Comme vous le savez, nous avons décidé qu'un seul comité devrait siéger pendant la séance du mercredi après-midi.

Aucun autre comité ne doit se réunir à ce moment-là, c'est pourquoi je demande que l'on autorise le comité des finances nationales à siéger.

(La motion est adoptée.)

(Le Sénat s'ajourne au mardi 23 mars, à 8 heures du soir.)

---